



# Sévérac d'Aveyron

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la collecte de vos déchets évolue !

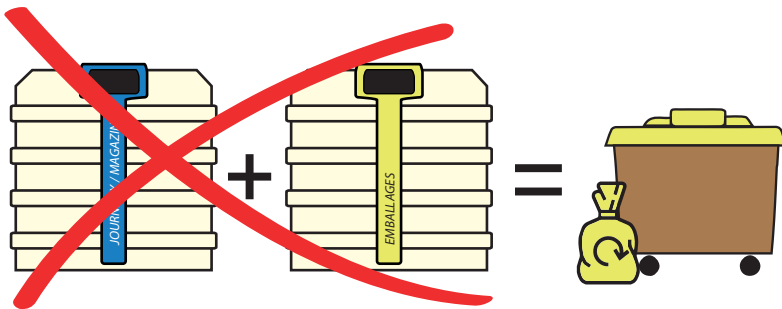
Dans le but d'harmoniser le mode de collecte sur le territoire de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, des changements vont être opérés à Sévérac d'Aveyron.

## Mise en place des sacs jaunes, à retirer dans vos mairies :

<b>Buzeins :</b>	lun. 2 /12/19 - 09h à 12h	<b>Recoules-Prévinquières :</b>	mar. 03/12/19 - 14h à 16h30
<b>Lapanouse :</b>	ven. 6/12/19 - 14h à 17h	<b>Sévérac le Château :</b>	ven. 06/12/19 - 09h à 12h et 14h à 17h
<b>Lavernhe :</b>	mar. 3/12/19 - 09h à 12h		ven. 13/12/19 - 09h à 12h et 14h à 17h

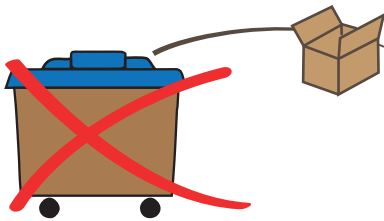
## Quels seront les changements ?

### Ce qui change :



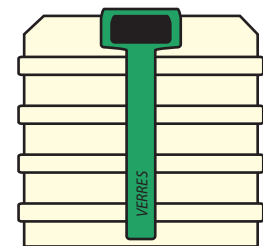
Suppression des colonnes journaux et magazines et colonnes emballages

Mise en place des sacs jaunes et des containers jaunes

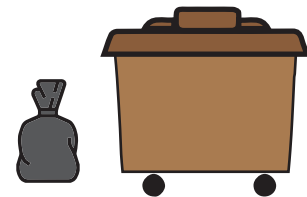


Suppression des containers cartons.  
Les cartons sont à déposer dans votre déchèterie

### Ce qui ne change pas :



Les colonnes à verre



Les containers à ordures ménagères

## Regroupement de certains points de collecte



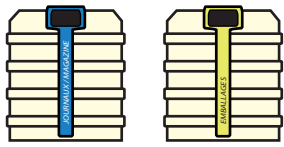
Les nouveaux containers jaunes seront regroupés avec les containers à ordures ménagères. Les circuits et les points de ramassage seront rationalisés : certains bacs seront déplacés et certaines collectes seront espacées.

## Qu'est-ce qui détermine les lieux de ramassage ?

Ces emplacements privilégient les abords des voies fréquentées régulièrement par les habitants, adaptées à la sécurité de la circulation et aux manœuvres du camion.

## TRIONS et réduisons la part des déchets enfouis au profit du recyclage

Un Sévéragais,  
en 2018, a jeté en moyenne :



**33.5 Kg**

de papiers et d'emballages  
en utilisant les colonnes



d'ordures ménagères

Un Aveyronnais,  
en 2018, a jeté en moyenne :



**55.6 Kg**

de papiers et d'emballages,  
en utilisant les sacs jaunes



d'ordures ménagères

## TRIONS et réduisons le coût du traitement des déchets ménagers



**2 à 50\* € HT / tonne**

Tri du sac jaune  
au centre de tri pour recyclage  
*\* dépend de la qualité du tri*



**123.65 € HT / tonne**

Enfouissement des  
ordures ménagères

Les coûts de traitement augmentent en même temps que les normes environnementales.

Pour maîtriser les dépenses et contenir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,  
le seul levier sur lequel la collectivité peut agir est celui des dépenses de collecte  
en vous incitant à mieux trier et à réduire vos déchets.



La collectivité améliore l'efficacité du service et diminue la pollution :

- en évitant les arrêts du camion au niveau de bacs peu remplis,
- en rationalisant les points de collectes,
- en réduisant les kilomètres parcourus par le camion.

### Calendrier

- **Novembre et décembre 2019** : certains conteneurs seront déplacés, les bacs jaunes seront placés à côté des bacs d'ordures ménagères.
- **Décembre 2019** : vous retirerez gratuitement les sacs jaunes dans votre mairie (voir dates au recto).
- **1<sup>er</sup> janvier 2020** : vous déposerez vos emballages & papiers à recycler dans votre sac jaune et dans le bac jaune.



Plus d'informations ?

Contactez la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac au 05.81.63.05.92 ou consultez le site internet [www.caussesaubrac.fr](http://www.caussesaubrac.fr)